

Flash nucléaire 12

Décembre 2012 / Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

Grande-Bretagne: autorisation de site pour Hinkley Point C

Le 26 novembre 2012, l'Office for Nuclear Regulation britannique a remis la première autorisation de site nucléaire (Nuclear Site Licence) depuis 25 ans, pour la construction de la centrale Hinkley Point C. EDF Energy projette de construire deux réacteurs nucléaires de type EPR sur ce site, dans le sud-ouest de l'Angleterre. Par l'octroi de cette autorisation de site, l'Office for Nuclear Regulation reconnaît qu'EDF a rempli les conditions réglementaires formelles pour la construction. La construction en elle-même nécessite des autorisations supplémentaires.

Le SG DETEC réfute ainsi la plupart des critiques, les plus sérieuses d'entre elles, de Marcos Buser, un ancien membre de la Commission fédérale de sécurité nucléaire (CSN). Il s'était exprimé en juin de manière critique sur la mise en œuvre de la procédure de plan sectoriel. Le SG DETEC conclut finalement que la procédure de plan sectoriel n'est pas « sortie des rails », comme l'exprimait M. Buser dans ses critiques, pas plus que les recommandations de la CSN n'ont été systématiquement ignorées. Rien n'indique par ailleurs que l'OFEN mène la procédure sans respecter le plan sectoriel. Le SG DETEC relève cependant la nécessité d'améliorer les dispositions régissant la procédure entre les différentes autorités fédérales et avec la Nagra.

République tchèque: la demande de construction pour Temelín a été remise

Le 30 novembre 2012, l'électricien tchèque Skupina CEZ a remis à l'autorité tchèque de la sûreté nucléaire (SUJB) une demande de construction de deux nouvelles tranches sur le site de Temelín, en Bohême du Sud. Selon le droit tchèque, la SUJB dispose désormais de quatre mois pour étudier la demande de construction. Six réacteurs sont actuellement en service en République tchèque: quatre sur le site de Dukovany et deux sur celui de Temelín.

... et confirment l'indépendance et la compétence de l'IFSN

Une analyse externe réalisée sur mandat du conseil de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) n'a rendu compte d'aucune indication quant à une influence matérielle de la Nagra sur l'IFSN. L'inspection a été effectuée à la suite de reproches d'anciens membres de la Commission fédérale de la sécurité nucléaire (CSN). Les experts de l'entreprise mandatée – Interface – n'ont trouvé aucun indice d'une quelconque manipulation de la Nagra dans la procédure de plan sectoriel ou dans l'environnement de la procédure. Pour leur analyse, les experts ont notamment interrogé des personnes clés de l'IFSN et de la Nagra. Ils ont en outre eu accès à différents documents, dont certains de nature confidentielle. Il s'est avéré sur deux points que les processus internes à l'IFSN ont un potentiel d'amélioration. Concernant les procès-verbaux, les rapports et les expertises, aucune « consultation préalable » de la Nagra n'a par ailleurs lieu d'être. Dans les deux cas, le conseil de l'IFSN a déjà ordonné des mesures.

Dépôts en couches géologiques profondes: les investigations confirment que la procédure du plan sectoriel est respectée...

Les investigations menées par le Secrétariat général du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (SG DETEC) montrent que la recherche de sites obéit aux critères définis dans le plan sectoriel des dépôts en couches géologiques profondes.

Rédaction:

T. Menanteau, M.-F. Aepli,
R. Bilang, M. Brugger,
M. Rey, M. Schorer, D. Stebler

Forum nucléaire suisse
Case postale 1021
3000 Berne 14
Téléphone 031 560 36 50
Téléfax 031 560 36 59
info@forumnucleaire.ch
www.forumnucleaire.ch

Parution: 12 fois par an
ISSN 1421-0355

© 2012 by Forum nucléaire suisse

Bonnes notes pour l'IFSN

Une grande majorité de la population suisse estime que les centrales nucléaires suisses sont «sûres» (45%) ou «plutôt sûres» (32%). Seule une personne sur cinq ne les juge pas sûres. C'est ce que montre un sondage réalisé par l'Université de Zurich auprès de 806 citoyens suisses sur mandat de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). 45% des sondés ont déclaré que leur opinion vis à vis du nucléaire s'était dégradée suite à l'accident de réacteur de Fukushima en 2011. L'IFSN reçoit pour sa part de bonnes notes.

Le Conseil fédéral prolonge la coopération de recherche avec Euratom

Le Conseil fédéral a approuvé la poursuite de la coopération de recherche entre la Suisse et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) pour les années 2012 et 2013. L'accord correspondant poursuit la coopération de recherche qui avait été négociée avec l'UE sur la base des accords bilatéraux de 1999 (Bilatérales I). Il règle la coopération en matière de recherche nucléaire et prévoit la participation de la Suisse jusqu'à fin 2013, moyennant une contribution de 100 millions de francs calculée sur la base du PIB. La Suisse collabore depuis plus de cinquante ans avec Euratom dans le domaine de la recherche.

Les émissions de CO₂ continuent de progresser

En dépit des efforts mondiaux, la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère a augmenté en 2011 dans une proportion similaire à celle des années précédentes. C'est ce qu'écrit l'Organisation météorologique mondiale (OMM) dans son rapport annuel publié à Genève. Selon ce rapport, la concentration en CO₂, le principal gaz à effet de serre, a de nouveau augmenté de 0,5% environ pour s'établir, selon les dernières mesures, à 390 ppm. La concentration de CO₂ dans l'atmosphère est désormais supérieure de plus de 40% à son niveau dans l'ère préindustrielle (280 ppm). La raison principale de cette hausse mondiale serait la combustion de charbon, de gaz et de pétrole dans les centrales, chauffages et véhicules, indique l'OMM. Les

pays émergents tels que la Chine et l'Inde y jouent un rôle de plus en plus important. Selon Michel Jarraud, secrétaire général de l'OMM, ces milliards de tonnes de CO₂ resteront dans l'atmosphère pendant des siècles et entraîneront une hausse supplémentaire des températures.

Conférence de Doha sur le climat: une prolongation pour le Protocole de Kyoto...

La délégation suisse juge mitigée l'issue de la 18^e Conférence des Nations-Unies sur le climat (COP18) de Doha, comme l'a indiqué l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) dans un communiqué de presse. La poursuite du Protocole de Kyoto et la convention d'une nouvelle période d'engagement dans le cadre de celui-ci (Kyoto 2) par l'UE, l'Australie, la Croatie, l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège et la Suisse sont des éléments positifs. Elles signifient en effet la reconduction jusqu'en 2020 du seul accord contraignant signé jusqu'ici en matière de réduction des gaz à effet de serre. Mais les pays engagés par Kyoto 2 ne sont responsables que de 14% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. La reconduction du Protocole ne couvre donc pas les émissions des autres gros pollueurs, notamment l'Afrique du Sud, le Brésil, le Canada, la Chine, les Etats-Unis, l'Inde et le Japon. Ces Etats ont certes réaffirmé leur engagement pris l'an dernier à Durban et promis une certaine réduction de leurs émissions, mais aucun ne s'est formellement engagé à respecter des objectifs de façon contraignante.

... et un accord mondial sur le climat d'ici 2020

Tous les pays ont confirmé la décision prise en 2011 lors de la Conférence de Durban de mettre sur pied un accord sur le climat d'ici 2020 qui engagerait l'ensemble des pays, et pas seulement les pays industrialisés. Par ailleurs, la poursuite des aides financières destinées à combattre le changement climatique a également été promise aux pays en voie de développement. La Suisse s'est elle aussi engagée à maintenir ses aides actuelles et envisage de les augmenter.

Le «Flash nucléaire» peut également être commandé sous forme de lettre d'information électronique sur le site www.forumnucleaire.ch.